

Greffe Municipal  
Chemin de la Colline 5  
1024 Ecublens

Lausanne, le 16 avril 2011

**Remarques/observations à l'enquête publique Route cantonale 81c hors traversée de localité - Projet de construction d'un giratoire à îlot central semi-franchissable au carrefour route de Vallaire, chemin de Montaney et chemin de la Venoge**

---

Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance du dossier présentant le projet de création d'un giratoire sur la Route de Vallaire, au bureau technique de la Commune d'Ecublens. Le projet est intéressant et rendra le carrefour plus sûr. Cependant, notre association, forte de plus de 1'500 membres dans la région lausannoise, aimerait vous faire part de remarques et observations pour la sécurité des cyclistes.

Nous constatons sur les plans qu'aucun aménagement particulier du giratoire n'a été prévu pour le passage des cyclistes. Les bandes cyclables sont simplement interrompues à une trentaine de mètres de l'entrée du giratoire. Les cyclistes les plus expérimentés pourront bien sûr se placer au centre de la chaussée pour passer rapidement à travers le giratoire. Les cyclistes moins rapides ou les enfants ne pourront pas le faire car il n'y a pas de modération de trafic et les longues portions de ligne droite dégagées permettent aux véhicules de rouler rapidement sur cette route limitée à 60 km/h. En outre, des bus et des camions circulent sur cette route qui dessert en partie une zone industrielle.

Il est regrettable qu'aucun aménagement ne soit prévu, ceci est pourtant possible à l'exemple des aménagements des nouveaux giratoires sur la RC1. Nous constatons avec regret qu'un axe cycliste reconnu comme structurant par le SDOL reste interrompu du point de vue vélo. Il est à noter que nos remarques ont déjà été présentées lors d'une rencontre PRO-VELO / Municipalité. Il était entendu que des cheminements sécurisés pour vélos lents seraient intégrés au projet à hauteur des passages piétons Montaney et Venoge. Il est en effet important que les aménagements cyclistes répondent aux différents types de besoins, à savoir ceux du cycliste qui se déplace rapidement dans le flux routier, mais aussi ceux des cyclistes qui ont besoin d'infrastructures plus sécurisées et adaptées à ce mode de transport.

Nous souhaitons vivement qu'une solution plus appropriée pour les cheminements vélo soit trouvée pour ce giratoire. En espérant que nos remarques retiendront toute votre attention, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

Stéphane Bolognini  
Président

Daniel Sage  
Groupe PRO-VELO Ecublens